

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ORDINAIRE DE LA
MUNICIPALITÉ DE LAC-SAINTE-MARIE, QUÉBEC,
TENUE EN LA SALLE DU CONSEIL DE LAC-SAINTE-MARIE,
LE 7 MARS 2012 À 19 h SOUS LA PRÉSIDENTE DU
MAIRE, MONSIEUR GARY LACHAPELLE

SONT PRÉSENTS

Madame Pauline Sauvé, conseillère

Messieurs Pierre Leblanc, conseiller
Derek Dubeau, conseiller
Jean-Claude Loyer, conseiller

SONT ABSENTS ET LES ABSENCES SONT MOTIVÉES

Madame Françoise Lafrenière, conseillère
Monsieur Sandy Mackay, conseiller

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS

MESDAMES Johanne D'Amour, d.g.a.
Johanne Bissonnette, contribuable
Isabelle Berlon, contribuable

MESSIEURS Yvon Blanchard, directeur général
Lionel Sauvé, contribuable
Réjean Hardy, contribuable
Gilles Labelle, contribuable
Gérard Quenneville, contribuable
François Hummell, contribuable

2012-03-071 OUVERTURE DE LA SÉANCE
ORDINAIRE

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE Madame Pauline
Sauvé

ET IL EST RÉSOLU d'ouvrir la présente séance ordinaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2012-03-072 ADOPTION DE L'ORDRE DU
JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER Monsieur Derek
Dubeau

ET IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que
présenté par le secrétaire-trésorier/directeur général, ainsi
que les ajouts.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ORDRE DU JOUR

A) OUVERTURE ET PROCÉDURE

- 1) Appel à l'ordre.
- 2) Mot de bienvenue.
- 3) Ouverture de la séance ordinaire.
- 4) Adoption de l'ordre du jour.

B) PAROLES AUX CONTRIBUABLES

C) ADOPTION DES RAPPORTS

- C-1 Rapport incendie
- C-2 Recommandations des comités
 - C-2-1 Services à la population

RECOMMANDATION #1 POLITIQUE FAMILIALE

RECOMMANDATION # 2 COMITÉ SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

RECOMMANDATION # 3 CSST – VS – Lac-Sainte-Marie

RECOMMANDATION # 4 PROPRIÉTAIRES DE MSM

RECOMMANDATION # 5 CONGRÈS DE L'ACSIQ

RECOMMANDATION # 6 Groupe CLR – Central 9-1-1

RECOMMANDATION #7 Protocole d'appels d'urgence au 9-1-1

RECOMMANDATION #8 DÉFAUT DE PAIEMENT DES TAXES MUNICIPALES

RECOMMANDATION #9 TOURNOI DE PÊCHE 2012

RECOMMANDATION #10 ROUTERS SUPPLÉMENTAIRES

RECOMMANDATION #11 PLAISIR D'HIVER 2012

C-2-2 Administration et gestion financière

Recommandation # 1, sujet #2 : Établissement du Cœur-de-la-Gatineau – Sollicitation pour des bourses de mérite scolaire, 5^e secondaire.

Recommandation #2, Sujet #3 : Bal fin d'année-Demande à la municipalité de contribuer le punch puisque l'activité se fait au Chalet de ski à Mont Ste-Marie, Vendredi le 22 juin 2012 et délégation du Maire lors de cette remise.

Recommandation #3, Sujet #4 : Adhésion à Loisir sport Outaouais au montant de 123.02\$

Recommandation #4, Sujet #5 : Voyage de coopération internationale au Guatemala de contribution financière (Valérie Lafrenière), demande + ou -100\$.

Recommandation #5, Sujet #7 : Villes et Villages en santé, La fête des voisins 2012, Samedi le 2 juin 2012-Adhésion 2012.

Recommandation #6, Sujet #16 : Projet Clé en main CHGA 97,3

C-2-3 Environnement et urbanisme REPORTÉ

- C-3 Adoption des comptes de la période
- C-4 Finances
 - C-4-1 Engagements financiers
 - C-4-2 Résumé budgétaire
 - C-4-3 Rapport Financier
 - C-4-4 Amendements postes budgétaires
- C-5 Autres rapports
 - C-5-1 Suivi des résolutions
- C-6 Adoption des procès-verbaux
 - C-6-1 SÉANCE ORDINAIRE DU 21 DÉCEMBRE 2011
 - C-6-2 SÉANCE ORDINAIRE DU 11 JANVIER 2012
 - C-6-3 SÉANCE ORDINAIRE DU 1 FÉVRIER 2012
 - C-6-4 SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 15 FÉVRIER 2012

D) CORRESPONDANCE REÇUE

- D-1) Amendes relatives à des infractions à la Loi électorale.
- D-2) MAMROT accusé réception du Code d'éthique et de déontologie applicable aux élus municipaux.
- D-3) UMQ confirmation de l'élection de Monsieur Maurice Boivin, Maire de Thurso à titre de représentant de l'Outaouais.
- D-4) Tourisme de l'Outaouais, Campagnes été 2012.
- D-5) Solidarité rurale du Québec - Tournée en Outaouais le 28 mars 2012
- D-6) Fondation des Maladies du coeur - Campagne porte à porte 2011-2012
- D-7) CCIM - Formation gouvernance 13 mars à Maniwaki
- D-8) CHGA – Renouvellement carte de membre 2012.
- D-9) FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC – Programme d'assistance financière
- D-10) Fondation des Maladies du Cœur – Campagne 2012 – Contribution.

E) AFFAIRES NOUVELLES

- E-1) Municipalité de Sainte-Thérèse-de-la Gatineau, Demande d'appui pour que deux (2) représentants siègent en tout temps aux rencontres concernant le comité technique (Soit le Chef Pompier et un représentant)
- E-2) Vente d'actifs à la Ville de Gracefield entériné la décision des membres du conseil à la vente d'une lame de niveleuse au montant de 2 000\$.
- E-3) Appel d'offres réfection des salles de toilettes du centre administratif.
- E-4) Achat cage sécurité.

F) **COURS DE FORMATION, COLLOQUES ET AUTRES**

F-1) **BIBLIO-OUTAOUAIS, Assemblée annuelle, samedi le 9 juin 2012 au Centre Communautaire de la Vallée-de-la-Gatineau, 5 rue de la Polyvalente, Gracefield, Québec.**

F-2) **Ateliers d'initiation à l'informatique, une à 14H00, l'autre à 19H00, le 28 février 2012. GRATUIT POUR TOUS (Formation française et anglaise)**

G) **AUTRES SUJETS**

H) **VARIA**

1. **Formation en RCCI – pompier Damien Lafrenière.**
2. **Lobbysme – fin du mandat du lobbyiste;**
3. **CCIM – adhésion 2012;**
4. **Pêche blanche au lac Heney;**
5. **Avis de motion-MRCVG;**
6. **Avis de motion-Règlement pour branchement à l'aqueduc;**
7. **Frais de publication de la « Voix de chez nous »**
8. **Coordonnateur du service des travaux publics.**
9. **SOGERCOM & POSTIER RÉGIONAL-Nouveau calendrier régional des activités pour tout la Vallée-de-la-Gatineau.**
10. **CRÉO-Autorisation de signatures du protocole pour la 3^{ième} édition du Festival des arts de la scène Val-Gatinois.**
11. **Procès-verbal-Ouverture des soumissions PADD-E.**
12. **Terrain de tennis via Patinoire municipale.**
13. **Achat de bracelets-Les arts de la scène.**
14. **Tournoi pêche à l'Achigan & Compétitions pompiers.**

I) **PAROLES AUX CONTRIBUABLES**

J) **PLANIFICATION DES COMITÉS ET DU COMITÉ PLÉNIER**

K) **CLÔTURE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE**

L) **DOCUMENTS NON-STATUTAIRES**

2012-03-073

RAPPORT INCENDIE-JANVIER
2012

II EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER Monsieur Pierre Leblanc

ET IL EST RÉSOLU d'adopter le rapport incendie déposé par la secrétaire de la brigade des pompiers à temps partiel pour le mois de janvier 2012.

Mis en forme : Paragraphe de liste,
Sans numérotation ni puces, Taquets
de tabulation : 0",Gauche

Le vote est demandé par le Président:

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	POUR
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	POUR
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	ABSENTE
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	ABSENT
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	POUR
Gary Lachapelle	Maire	POUR

POUR (5) CONTRE () ABSENT (2) ABSTENTION ()

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS, LE MAIRE S'ÉTANT PRÉVALU DE SON DROIT DE VOTE.

2012-03-074

POLITIQUE FAMILIALE

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE Madame Pauline Sauvé

ET IL EST RÉSOLU d'autoriser la présentation d'une demande d'aide financière pour l'élaboration d'une Politique familiale, dans le cadre du Programme de soutien financier du ministère de la Famille et des Aînés « MFA » pour l'élaboration d'une politique familiale;

QUE la municipalité engage des crédits pour un montant n'excédant pas 30% des dépenses admissibles. (*Montant maximal de 4 500 \$*)

QUE la municipalité désigne Monsieur Derek Dubeau comme personne élue et responsable des questions familiales.

DE NOMMER comme personne mandataire déléguée pour le suivi de la demande son directeur général, Monsieur Yvon Blanchard, et de l'autoriser à signer pour et au nom de la municipalité de Lac-Sainte-Marie, le protocole d'entente entre le Ministère et la municipalité ainsi que d'autres documents concernant cette demande d'aide financière.

Le vote est demandé par le Président:

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	POUR
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	POUR
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	ABSENTE
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	ABSENT
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	POUR
Gary Lachapelle	Maire	POUR

POUR (5) CONTRE () ABSENT (2) ABSTENTION ()

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS, LE MAIRE S'ÉTANT PRÉVALU DE SON DROIT DE VOTE.

2012-03-075

COMITÉ SANTÉ ET SÉCURITÉ
AU TRAVAIL

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER Monsieur Jean-Claude Loyer

ET IL EST RÉSOLU de procéder à la nomination des employés qui formeront le premier comité de santé et de sécurité au travail de la municipalité de Lac-Sainte-Marie.

MEMBRES DU PREMIER COMITÉ :

- Christian Barbe provenant des travaux publics – voirie / mécanique ;
- Ian Christensen provenant de l'hygiène du milieu – usine eau potable et égout ;
- Sylvie Pétrin provenant du service d'administration ;
- Roger Normand provenant de la sécurité incendie ;
- Secrétaire par intérim – membre à venir « possibilité que se soit le coordonnateur du service des travaux publics »

Le directeur général participera également au comité et agira comme secrétaire pour la rédaction du procès-verbal pour les premières rencontres.

Il pourra être remplacé par le coordonnateur du service des travaux publics lorsque ce dernier sera en poste et fonctionnel.

(Le comité devrait se réunir en mars 2012)

Le vote est demandé par le Président:

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	POUR
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	POUR
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	ABSENTE
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	ABSENT
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	POUR
Gary Lachapelle	Maire	POUR

POUR (5) CONTRE () ABSENT (2) ABSTENTION ()

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS, LE MAIRE S'ÉTANT PRÉVALU DE SON DROIT DE VOTE.

2012-03-076

CSST - VS - LAC-SAINTE-MARIE

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER Monsieur Pierre Leblanc

ET IL EST RÉSOLU de changer le plaidoyer de culpabilité de la municipalité et de retenir une plaidoirie suivante : « Coupable, mais la Municipalité conteste la peine plus forte réclamée » concernant la poursuite impliquant la CSST contre la Municipalité de Lac-Sainte-Marie, pour le non respect de l'article 51 (5) de la Loi sur la santé et la sécurité du travail (L.R.Q., c. S-2.1).

Le vote est demandé par le Président:

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	POUR
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	POUR
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	ABSENTE
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	ABSENT
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	POUR
Gary Lachapelle	Maire	POUR

POUR (5) CONTRE () ABSENT (2) ABSTENTION ()

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS, LE MAIRE S'ÉTANT PRÉVALU DE SON DROIT DE VOTE.

2012-03-077

DEMANDES DES PROPRIÉTAIRES DE
MONT-STE-MARIE-SKI

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE Madame Pauline Sauvé

ET IL EST RÉSOLU

D'INFORMER les propriétaires du Mont Ste-Marie - SKI que la municipalité n'est pas intéressée à faire l'acquisition de leur garage d'entretien mécanique situé à proximité de l'intersection des chemins Lac-Sainte-Marie et de la Montagne;

QUE les démarches entreprises par le comité de l'administration et de la gestion financière en était une, d'analyse seulement dans le cadre de l'élaboration du Plan fonctionnel des édifices municipaux dont le mandat avait été confié à la firme GENIVAR dont l'étude a été réalisée par la firme d'architectes Carrière, Savard, en l'an 2011;

QUE suite à la proposition des propriétaires, pour en retour recevoir un reçu pour un don à des fins d'impôts, en regard à l'acquisition des terrains de tennis dans le secteur du Mont-Ste-Marie. Les membres, lors de la tenue du comité plénier, ont recommandé de ne pas faire l'acquisition des terrains de tennis puisque la municipalité ne dispose pas actuellement des fonds nécessaires pour en faire l'entretien adéquat, les réparations qui s'imposent, les frais reliés à la surveillance, en plus de l'entretien général des lieux;

Le vote est demandé par le Président:

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	POUR
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	POUR
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	ABSENTE
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	ABSENT
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	POUR
Gary Lachapelle	Maire	POUR

POUR (5) CONTRE () ABSENT (2) ABSTENTION ()

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS, LE MAIRE S'ÉTANT PRÉVALU DE SON DROIT DE VOTE.

2012-03-078

CONGRÈS DE L'ACSIQ-CONGRÈS
ANNUEL DES CHEFS

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Jean-Claude Loyer

ET IL EST RÉSOLU d'autoriser seulement le directeur du service d'incendie de Lac-Sainte-Marie à s'inscrire et à participer au congrès annuel de l'Association des chefs en service incendie du Québec « ACSIQ » qui se tiendra du 2 au 5 juin 2012 à Rimouski et d'informer ce dernier que le congrès est exclusif à lui seulement;

QUE la politique municipale s'applique pour un déplacement en dehors de la région et que s'il ne prend pas le véhicule de service de la municipalité, qu'il soit convenu qu'une location de voiture pourrait être de convenance, considérant la distance du lieu du congrès.

Le vote est demandé par le Président:

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	POUR
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	POUR
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	ABSENTE
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	ABSENT
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	POUR
Gary Lachapelle	Maire	POUR

POUR (5) CONTRE () ABSENT (2) ABSTENTION ()

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES
MEMBRES PRÉSENTS, LE MAIRE
S'ÉTANT PRÉVALU DE SON
DROIT DE VOTE.

2012-03-079

GROUPE CLR-CENTRAL 9-1-1

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Pierre Leblanc

ET IL EST RÉSOLU d'autoriser la MRC Vallée-de-la-Gatineau à transmettre au Groupe CLR un extrait électronique de notre rôle d'évaluation pour des fins d'urgence seulement.

Le vote est demandé par le Président:

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	POUR
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	POUR
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	ABSENTE
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	ABSENT
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	POUR
Gary Lachapelle	Maire	POUR

POUR (5) CONTRE () ABSENT (2) ABSTENTION ()

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES
MEMBRES PRÉSENTS, LE MAIRE
S'ÉTANT PRÉVALU DE SON
DROIT DE VOTE.

2012-03-080

PROTOCOLE D'APPEL
D'URGENCE

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Jean-Claude Loyer

ET IL EST RÉSOLU que tous nos employés, incluant nos pompiers à temps partiel, soient aussi des premiers répondants sur une base volontaire lorsqu'il est nécessaire d'intervenir avec un défibrillateur de la municipalité par l'appel ou pas du central 9-1-1.

Le vote est demandé par le Président:

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	POUR
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	POUR
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	ABSENTE
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	ABSENT
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	POUR
Gary Lachapelle	Maire	POUR

POUR (5) CONTRE () ABSENT (2) ABSTENTION ()

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES
MEMBRES PRÉSENTS, LE MAIRE
S'ÉTANT PRÉVALU DE SON
DROIT DE VOTE.

2012-03-081

DÉFAUT DE PAIEMENT DES
TAXES MUNICIPALES

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER Monsieur Pierre Leblanc

ET IL EST RÉSOLU d'aviser par voie de résolution, la MRC Vallée-de-la-Gatineau que la Municipalité de Lac-Sainte-Marie procèdera conformément aux articles 1022 et suivants du Code Municipal à la vente d'immeubles pour défaut du non paiement des taxes municipales.

(Nouveau règlement à la MRCVG reporte la journée de la vente au 4 octobre 2012)

Le vote est demandé par le Président:

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	POUR
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	POUR
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	ABSENTE
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	ABSENT
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	POUR
Gary Lachapelle	Maire	POUR

POUR (5) CONTRE () ABSENT (2) ABSTENTION ()

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS, LE MAIRE S'ÉTANT PRÉVALU DE SON DROIT DE VOTE.

2012-03-082

VENTE DU RÉTRO-
EXCAVATEUR-CHARGEUR,
CASE 1994

IL EST PROPOSÉ PAR La conseillère Madame Pauline Sauvé

ET IL EST RÉSOLU de mettre en vente immédiatement le rétro-excavateur-chargeur de marque Case 1994, par avis public.

Le tout tel quel, sans garantie légale.

Le vote est demandé par le Président:

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	POUR
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	POUR
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	ABSENTE
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	ABSENT
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	POUR
Gary Lachapelle	Maire	POUR

POUR (5) CONTRE () ABSENT (2) ABSTENTION ()

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS, LE MAIRE S'ÉTANT PRÉVALU DE SON DROIT DE VOTE.

2012-03-083

FESTIVAL DE L'ACHIGAN ET
COMPÉTITION DES POMPIERS

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Pierre Leblanc

ET IL EST RÉSOLU QUE le Festival de l'Achigan du Lac-Sainte-Marie soit reconnu comme une activité estivale qui se tiendra en même temps qu'une compétition de pompiers, le samedi 14 juillet 2012;

QUE la municipalité autorise la tenue de ces activités sur ses terrains et autorise les organisateurs à utiliser pour la bonne marche de ces activités, les installations portuaires et le camping municipal durant la journée de leurs activités.

Le vote est demandé par le Président:

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	POUR
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	POUR
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	ABSENTE
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	ABSENT
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	POUR
Gary Lachapelle	Maire	POUR

POUR (5) CONTRE () ABSENT (2) ABSTENTION ()

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS, LE MAIRE S'ÉTANT PRÉVALU DE SON DROIT DE VOTE.

2012-03-084

ACHAT DE ROUTERS-SALLE DES
POMPIERS ET BIBLIOTHÈQUE

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER Monsieur Jean-Claude Loyer

ET IL EST RÉSOLU municipal d'ajouter dans la salle des pompiers à temps partiel, attenant le garage et abritant les camions d'incendie, un router supplémentaire pour faciliter les formations des pompiers offertes via internet;

ÉGALEMENT la bibliothèque municipale vit le même problème alors selon la soumission #238651 d'Informatique DL et d'ajouter un téléphone pour répondre aux besoins de la bibliothèque et du centre d'accès internet.

Le vote est demandé par le Président:

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	POUR
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	POUR
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	ABSENTE
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	ABSENT
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	POUR
Gary Lachapelle	Maire	POUR

POUR (5) CONTRE () ABSENT (2) ABSTENTION ()

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES
MEMBRES PRÉSENTS, LE MAIRE
S'ÉTANT PRÉVALU DE SON
DROIT DE VOTE.

2012-03-085

PLAISIR D'HIVER 2012

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Pierre Leblanc

ET IL EST RÉSOLU d'entériner la réalisation de l'activité « Plaisir d'hiver 2012 » organisé par le conseiller Monsieur Jean-Claude Loyer et d'attribuer un petit budget qui s'est tenue le 25 février dernier sur la patinoire de la municipalité;

Monsieur Loyer dépose un rapport verbal en remerciant toutes les personnes qui se sont impliquées dans l'activité et remercie tous les participants (es) de cette journée car au-delà de 60 personnes y ont participé.

Le vote est demandé par le Président:

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	POUR
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	POUR
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	ABSENTE
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	ABSENT
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	POUR
Gary Lachapelle	Maire	POUR

POUR (5) CONTRE () ABSENT (2) ABSTENTION ()

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS, LE MAIRE S'ÉTANT PRÉVALU DE SON DROIT DE VOTE.

2012-03-086

RÉDUCTION DE LA LIMITE DE VITESSE, PARTIE DU CHEMIN LA CHUTE

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER Monsieur Jean-Claude Loyer

ET IL EST RÉSOLU d'informer la population que la Municipalité de Lac-Sainte-Marie fera un règlement pour réduire la vitesse à partir de la propriété de Charles Emond jusqu'à la propriété de Monsieur Bender, soit une limite de 50 kilomètres/heure et le reste du chemin sera à 70 kilomètres/heure.

Le vote est demandé par le Président:

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	POUR
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	POUR
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	ABSENTE
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	ABSENT
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	POUR
Gary Lachapelle	Maire	POUR

POUR (5) CONTRE () ABSENT (2) ABSTENTION ()

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS, LE MAIRE S'ÉTANT PRÉVALU DE SON DROIT DE VOTE.

AVIS DE MOTION

Je soussigné, Pierre Leblanc, conseiller, au siège numéro 3, de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie, donne avis par la présente, qu'un règlement intitulé «Limite de Vitesse, Partie du chemin La Chute », sera déposé à une séance ultérieure du conseil.

Pierre Leblanc,
Conseiller,
Siège numéro 3

2012-03-087

ÉTABLISSEMENT DU CŒUR DE-
LA-GATINEAU-SOLLICITATION
POUR LES BOURSES DE MÉRITE
SCOLAIRE, 5^ESECONDAIRE

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Jean-Claude Loyer

ET IL EST RÉSOLU de contribuer 250\$ à chaque finissant sur preuve d'inscription dans la poursuite de leur étude;

QUE les finissants à Lac-Sainte-Marie sont : Maude D'Aragon Léveillée, Marc-Antoine Fournier et Yoakim Labelle;

ET D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son substitut à participer à la remise de ces bourses;

Tous les frais inhérents à cette participation seront remboursés sur présentation de factures.

Le vote est demandé par le Président:

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	POUR
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	POUR
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	ABSENTE
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	ABSENT
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	POUR
Gary Lachapelle	Maire	POUR

POUR (5) CONTRE () ABSENT (2) ABSTENTION ()

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES
MEMBRES PRÉSENTS, LE MAIRE
S'ÉTANT PRÉVALU DE SON
DROIT DE VOTE.

2012-03-088

BAL DE FIN D'ANNÉE-DEMANDE
DE CONTRIBUTION POUR
L'ACHAT DU PUNCH ANNUEL

ATTENDU QUE la Municipalité de Lac-Sainte-Marie est la municipalité hôte pour le bal de fin d'année des finissants du 5^e secondaire de la région;

ATTENDU QU' habituellement, la municipalité ou la ville hôte défraie les coûts reliés au punch à l'accueil;

ATTENDU QUE l'activité se fait au Chalet de ski à Mont Ste-Marie, Vendredi le 22 juin 2012;

EN CONSÉQUENCE' IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Pierre Leblanc

ET IL EST RÉSOLU de contribuer un montant de 200\$ afin de défrayer les coûts reliés au punch pour ce bal de fin d'année.

Le vote est demandé par le Président:

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	POUR
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	POUR
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	ABSENTE
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	ABSENT
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	POUR
Gary Lachapelle	Maire	POUR

POUR (5) CONTRE () ABSENT (2) ABSTENTION ()

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS, LE MAIRE S'ÉTANT PRÉVALU DE SON DROIT DE VOTE.

2012-03-089

ADHÉSION 2012 À LOISIR
SPORT OUTAOUAIS 2012

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Jean-Claude Loyer

ET IL EST RÉSOLU de renouveler notre adhésion à Loisir Sport Outaouais couvrant la période du 1^{er} avril 2012 au 31 mars 2013.

Le coût est de 123.02\$ incluant les taxes applicables.

Le vote est demandé par le Président:

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	POUR
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	POUR
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	ABSENTE
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	ABSENT
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	POUR
Gary Lachapelle	Maire	POUR

POUR (5) CONTRE () ABSENT (2) ABSTENTION ()

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS, LE MAIRE S'ÉTANT PRÉVALU DE SON DROIT DE VOTE.

2012-03-090

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE-
VOYAGE DE COOPÉRATION
INTERNATIONALE AU
GUATEMALA

ATTENDU QUE

Madame Valérie Lafrenière veut participer à un voyage de coopération internationale au Guatemala;

ATTENDU QU'

elle doit amasser des fonds pour la réalisation de son projet;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ LA
CONSEILLER Monsieur Jean-
Claude Loyer

ET IL EST RÉSOLU d'encourager la jeunesse à participer à ses voyages de coopération internationale afin de les sensibiliser à l'amélioration de la qualité de vie de ces gens qui sont souvent dans le besoin;

ET DE VERSER un montant de 100\$ afin que cette dernière puisse vivre une expérience enrichissante, culturelle et inoubliable;

Le vote est demandé par le Président:

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	POUR
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	POUR
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	ABSENTE
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	ABSENT
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	POUR
Gary Lachapelle	Maire	POUR

POUR (5) CONTRE () ABSENT (2) ABSTENTION ()

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS, LE MAIRE S'ÉTANT PRÉVALU DE SON DROIT DE VOTE.

2012-03-091

LA FÊTE DES VOISINS-ÉDITION
2012-VILLES ET VILLAGES EN
SANTÉ-SAMEDI LE 2 JUIN 2012

ATTENDU QUE

la Municipalité de Lac-Sainte-Marie désire renouveler sa participation à « La Fête des voisins » cette année;

ATTENDU QUE

les frais d'adhésion pour l'année 2012 est de 50\$;

ATTENDU QUE

cette année, un groupe fera une méga-vente de garage, la distribution d'arbres et invite la population à donner tous les objets réutilisables pour la revente de produits;

ATTENDU QUE

la municipalité de Lac-Sainte-Marie profite de l'occasion pour transmettre de l'information à la population présente et de fraterniser avec ces derniers;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Jean-Claude Loyer

ET IL EST RÉSOLU d'inviter la population à participer à la Fête des voisins, samedi, le 2 juin 2012 à compter de 9H00;

D'ENTÉRINER la décision de la d.g.a. en renouvelant l'adhésion 2012 à La Fête des voisins et de commander les articles promotionnels à ce sujet représentant des coûts de plus ou moins 190.50\$ plus les frais de livraison.

Le vote est demandé par le Président:

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	POUR
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	POUR
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	ABSENTE
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	ABSENT
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	POUR
Gary Lachapelle	Maire	POUR

POUR (5) CONTRE () ABSENT (2) ABSTENTION ()

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS, LE MAIRE S'ÉTANT PRÉVALU DE SON DROIT DE VOTE.

2012-03-092

CHGA 97,3-PROJET CLÉ EN MAIN

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Pauline Sauvé

ET IL EST RÉSOLU de préparer un plan afin de s'assurer que la promotion soit faite pour toutes les activités et que nous profitions de tous les avantages que le projet Clé en main nous offre.

Le vote est demandé par le Président:

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	POUR
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	POUR
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	ABSENTE
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	ABSENT
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	POUR
Gary Lachapelle	Maire	POUR

POUR (5) CONTRE () ABSENT (2) ABSTENTION ()

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS, LE MAIRE S'ÉTANT PRÉVALU DE SON DROIT DE VOTE.

2012-03-093

ADOPTION DES COMPTES DE LA
PÉRIODE

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Jean-Claude Loyer

ET IL EST RÉSOLU d'adopter les comptes de la période ainsi que les ajouts, vérifiés par les membres du conseil municipal, portant les numéros 4555 à 4639 inclusivement pour un montant total de 285 149.65 \$.

Le vote est demandé par le Président:

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	POUR
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	POUR
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	ABSENTE
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	ABSENT
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	POUR
Gary Lachapelle	Maire	POUR

POUR (5) CONTRE () ABSENT (2) ABSTENTION ()

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS, LE MAIRE S'ÉTANT PRÉVALU DE SON DROIT DE VOTE.

2012-03-094

ADOPTION DU RAPPORT
FINANCIER ARRÊTÉ AU 28
FÉVRIER 2012

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER Monsieur Jean-Claude Loyer

ET IL EST RÉSOLU d'adopter le rapport financier tel que présenté par le directeur général pour la période se terminant le 28 février 2012.

Le vote est demandé par le Président:

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	POUR
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	POUR
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	ABSENTE
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	ABSENT
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	POUR
Gary Lachapelle	Maire	POUR

POUR (5) CONTRE () ABSENT (2) ABSTENTION ()

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS, LE MAIRE S'ÉTANT PRÉVALU DE SON DROIT DE VOTE.

2012-03-095

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
21 DÉCEMBRE 2011

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE Madame Pauline Sauvé

ET IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal avec les corrections effectuées, tenue le 21 DÉCEMBRE 2011 et expédié au préalable sans qu'il soit tenu d'en faire lecture.

Le vote est demandé par le Président:

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	POUR
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	POUR
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	ABSENTE
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	ABSENT
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	POUR
Gary Lachapelle	Maire	POUR

POUR (5) CONTRE () ABSENT (2) ABSTENTION ()

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS, LE MAIRE S'ÉTANT PRÉVALU DE SON DROIT DE VOTE.

2012-03-096

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
11 JANVIER 2012

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Jean-Claude Loyer

ET IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal avec les corrections effectuées, tenue le 11 JANVIER 2012 et expédié au préalable sans qu'il soit tenu d'en faire lecture.

Le vote est demandé par le Président:

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	POUR
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	POUR
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	ABSENTE
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	ABSENT
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	POUR
Gary Lachapelle	Maire	POUR

POUR (5) CONTRE () ABSENT (2) ABSTENTION ()

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS, LE MAIRE S'ÉTANT PRÉVALU DE SON DROIT DE VOTE.

2012-03-097

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 01 FÉVRIER 2012

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Jean-Claude Loyer

ET IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal avec les corrections effectuées, tenue le 1^{ER} FÉVRIER 2012 et expédié au préalable sans qu'il soit tenu d'en faire lecture.

Le vote est demandé par le Président:

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	POUR
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	POUR
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	ABSENTE
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	ABSENT
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	POUR
Gary Lachapelle	Maire	POUR

POUR (5) CONTRE () ABSENT (2) ABSTENTION ()

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS, LE MAIRE S'ÉTANT PRÉVALU DE SON DROIT DE VOTE.

2012-03-098

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
DU 15 FÉVRIER 2012

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Pierre Leblanc

ET IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal avec les corrections effectuées, tenue le 15 FÉVRIER 2012 et expédié au préalable sans qu'il soit tenu d'en faire lecture.

Le vote est demandé par le Président:

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	POUR
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	POUR
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	ABSENTE
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	ABSENT
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	POUR
Gary Lachapelle	Maire	POUR

POUR (5) CONTRE () ABSENT (2) ABSTENTION ()

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS, LE MAIRE S'ÉTANT PRÉVALU DE SON DROIT DE VOTE.

2012-03-099

SOLIDARITÉ RURALE-TOURNÉE
EN OUTAOUAIS-28 MARS 2012-
CENTRE COMMUNAUTAIRE DE
WAKEFIELD À LA PÊCHE

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE Madame Pauline Sauvé

ET IL EST RÉSOLU de déléguer les élus qui sont intéressés à participer pour et au nom de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie à une tournée d'information organisée par Solidarité rurale du Québec, qui sera tenue le 28 mars 2012 au Centre communautaire de Wakefield dès 14h00.

Tous les frais inhérents à cette formation seront remboursés sur présentation de factures.

Le vote est demandé par le Président:

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	POUR
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	POUR
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	ABSENTE
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	ABSENT
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	POUR
Gary Lachapelle	Maire	POUR

POUR (5) CONTRE () ABSENT (2) ABSTENTION ()

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS, LE MAIRE S'ÉTANT PRÉVALU DE SON DROIT DE VOTE.

2012-03-100

FONDATION DES MALADIES-
DEMANDE D'AUTORISATION
POUR EFFECTUER DU PORTE-À-
PORTE-ANNÉE FISCALE 2011-
2012

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE Madame Pauline Sauvé

ET IL EST RÉSOLU d'autoriser la Fondation des maladies du Cœur à faire du porte à porte dans la Municipalité de Lac-Sainte-Marie du 23 mars au 15 avril 2012;

Les bénévoles de la fondation effectueront du porte-à-porte afin d'amasser des fonds pour la Fondation.

Le vote est demandé par le Président:

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	POUR
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	POUR
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	ABSENTE
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	ABSENT
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	POUR
Gary Lachapelle	Maire	POUR

POUR (5) CONTRE () ABSENT (2) ABSTENTION ()

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS, LE MAIRE S'ÉTANT PRÉVALU DE SON DROIT DE VOTE.

2012-03-101

RENOUVELEMENT DE LA CARTE
DE MEMBRE C.H.G.A. 97, 3 POUR
L'ANNÉE 2012

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Pauline Sauvé

ET IL EST RÉSOLU de renouveler notre carte de membre auprès de la station de radio communautaire C.H.G.A 97,3 pour l'année 2012. Le coût annuel est de 25\$ pour les municipalités et les organismes à but non lucratif, les municipalités.

Le vote est demandé par le Président:

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	POUR
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	POUR
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	ABSENTE
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	ABSENT
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	POUR
Gary Lachapelle	Maire	POUR

POUR (5) CONTRE () ABSENT (2) ABSTENTION ()

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES
MEMBRES PRÉSENTS, LE MAIRE
S'ÉTANT PRÉVALU DE SON
DROIT DE VOTE.

2012-03-102

VENTE D'ACTIFS-VILLE DE
GRACEFIELD

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Pauline Sauvé

ET IL EST RÉSOLU d'entériner la décision du directeur général en procédant à la vente d'une lame de niveleuse usagée pour un montant de 2 000\$ taxes incluses à la Ville de Gracefield puisqu'elle n'est plus utilisée par le service des travaux publics.

Le vote est demandé par le Président:

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	POUR
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	POUR
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	ABSENTE
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	ABSENT
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	POUR
Gary Lachapelle	Maire	POUR

POUR (5) CONTRE () ABSENT (2) ABSTENTION ()

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES
MEMBRES PRÉSENTS, LE MAIRE
S'ÉTANT PRÉVALU DE SON
DROIT DE VOTE.

2012-03-103

APPEL D'OFFRES-RÉFECTION
DES SALLES DE TOILETTES DU
CENTRE ADMINISTRATIF

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Pierre Leblanc

ET IL EST RÉSOLU de procéder par appel d'offres auprès des entrepreneurs locaux selon le devis technique intitulé « Réfection des salles de toilettes du Centre administratif ».

Le vote est demandé par le Président:

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	POUR
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	POUR
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	ABSENTE
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	ABSENT
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	POUR
Gary Lachapelle	Maire	POUR

POUR (5) CONTRE () ABSENT (2) ABSTENTION ()

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS, LE MAIRE S'ÉTANT PRÉVALU DE SON DROIT DE VOTE.

2012-03-104

CAGE DE SÉCURITÉ

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER Monsieur Jean-Claude Loyer

ET IL EST RÉSOLU de procéder à l'achat d'une cage de sécurité recommandée par nos assureurs pour le coût total est de 8 220.71\$ selon la Cie Équipement NCN Ltée.

ET D'ASSUMER la différence du coût, au montant de 1,432.57\$.

Le vote est demandé par le Président:

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	POUR
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	POUR
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	ABSENTE
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	ABSENT
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	POUR
Gary Lachapelle	Maire	POUR

POUR (5) CONTRE () ABSENT (2) ABSTENTION ()

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS, LE MAIRE S'ÉTANT PRÉVALU DE SON DROIT DE VOTE.

2012-03-105

ASSEMBLÉE ANNUELLE-RÉSEAU
BIBLIO DE L'OUTAOUAIS-9 JUIN
2012-CENTRE COMMUNAUTAIRE
DE GRACEFIELD

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Pauline Sauvé

ET IL EST RÉSOLU de déléguer Mesdames Marie Pold Bertrand et Danielle D'Aragon, responsables à participer pour et au nom de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie à l'assemblée annuelle du Réseau Biblio Outaouais, qui aura lieu, le samedi 9 juin 2012 au Centre récréatif communautaire de la Vallée-de-la-Gatineau situé au 5, rue de la Polyvalente à Gracefield;

Tous les frais inhérents à cette journée seront remboursés sur présentation de factures. Le respect de la politique sur les frais de déplacement s'applique et de vérifier la disponibilité du véhicule municipal.

Le vote est demandé par le Président:

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	POUR
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	POUR
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	ABSENTE
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	ABSENT
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	POUR
Gary Lachapelle	Maire	POUR

POUR (5) CONTRE () ABSENT (2) ABSTENTION ()

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS, LE MAIRE S'ÉTANT PRÉVALU DE SON DROIT DE VOTE.

2012-03-106

FORMATION EN RECHERCHE
DES CAUSES ET DES
CIRCONSTANCES D'UN
INCENDIE

CONSIDÉRANT QUE dans les actions à prendre au schéma de couverture de risque en incendie, chaque municipalité doit avoir une personne mandatée à effectuer une enquête en recherche des causes et des circonstances après un incendie sur son territoire ;

CONSIDÉRANT QUE le Collège Montmorency confirme la tenue d'une formation qui se déroulera au Centre communautaire de Messines ;

CONSIDÉRANT QUE le pompier Damien Lafrenière est intéressé à prendre cette formation d'une durée de 45 heures sur trois (3) fins de semaine, les samedis et les dimanches, de 8 h à 16 h, aux dates suivantes :

- 31 mars et 1^{er} avril 2012 ;
- 14 et 15 avril 2012 ;
- 28 et 29 avril 2012 ;

CONSIDÉRANT QU'une partie de la formation est subventionnée par le ministère de l'Éducation à même l'enveloppe attribué au Collège Montmorency, toutefois, pour un minimum de 12 participants, il y aura une participation financière « coûts » par étudiant de 665 \$;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Derek Dubeau

ET IL EST RÉSOLU d'autoriser le pompier Damien Lafrenière à s'inscrire et à participer à la formation dispensé par le Collège Montmorency, en avril prochain aux frais de la municipalité.

QUE le directeur du service d'incendie ou son représentant soit autorisé à signer pour et au nom de la municipalité tous les documents relatif à cette formation.

QUE l'endroit où sera dispensé ces cours est au 70, rue Principale, Messines, Québec J0X 2J0;

ET QUE tous les frais inhérents à cette formation seront remboursés selon la politique relative aux frais de déplacement en vigueur ;

Le vote est demandé par le Président:

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	POUR
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	POUR
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	ABSENTE
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	ABSENT
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	POUR
Gary Lachapelle	Maire	POUR

POUR (5) CONTRE () ABSENT (2) ABSTENTION ()

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS, LE MAIRE S'ÉTANT PRÉVALU DE SON DROIT DE VOTE.

2012-03-107

FIN DU MANDAT DE MONSIEUR RÉJEAN LAFRENIÈRE DANS SON RÔLE DE LOBBYISTE AINSI QUE MEMBRE « PRÉSIDENT » DU COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LAC-SAINTE-MARIE

CONSIDÉRANT QU' en vertu des résolutions n° 2009-05-190, n° 2009-11-422 et n° 2011-03-091, le conseil municipal avait confié à Monsieur Réjean Lafrenière, un mandat de lobbyiste afin d'aider les promoteurs dans le développement de l'ancien Hôtel l'Abri ;

CONSIDÉRANT QUE le mandat de Monsieur Lafrenière était une participation bénévole de sa part et consistait, en autres, d'accompagner les promoteurs dans leurs démarches auprès des gouvernements supérieurs ;

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Lafrenière a demandé dernièrement, d'être libéré de ses engagements de représentation qu'il avait accepté à la demande du conseil municipal afin de lui permettre justement d'être approché par d'autres personnes intéressées à lui confier des mandats de nature privé ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Pierre Leblanc

ET IL EST RÉSOLU d'accepter avec regret et de remercier sincèrement Monsieur Réjean Lafrenière pour toutes les interventions effectuées auprès des promoteurs de la municipalité dans leurs démarches avec les gouvernements supérieurs;

QUE Monsieur Réjean Lafrenière soit libéré de ces fonctions comme lobbyiste et comme membre fondateur du CDE de Lac-Sainte-Marie pour lui permettre d'accepter d'autres mandats de lobbyiste par des entrepreneurs qui requiert ses compétences en cette matière;

QUE Monsieur Réjean Lafrenière demeure un proche collaborateur de la municipalité quant au développement économique et nous assure qu'il n'hésitera pas à intervenir, à notre demande, si le cas se présente.

Le vote est demandé par le Président:

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	POUR
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	POUR
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	ABSENTE
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	ABSENT
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	POUR
Gary Lachapelle	Maire	POUR

POUR (5) CONTRE () ABSENT (2) ABSTENTION ()

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS, LE MAIRE S'ÉTANT PRÉVALU DE SON DROIT DE VOTE.

2012-03-108

ADHÉSION 2012 DE LA MUNICIPALITÉ DE LAC-SAINTE-MARIE À LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE MANIWAKI « CCIM »

CONSIDÉRANT QUE la Chambre de commerce et d'industrie de Maniwaki s'est actuellement 220 membres, 14 membres à son conseil d'administration, dont 7 membres au conseil exécutif, 1 directeur général et 1 adjointe administrative ;

CONSIDÉRANT QUE lors de notre rencontre du 27 février dernier le Président de la CCIM et le directeur général, Monsieur Christian Major, nous ont clairement expliqué que la mission principale de la chambre était de contribuer au développement du mieux-être économique des entreprises et de la collectivité ;

CONSIDÉRANT QUE la Chambre travail actuellement sur un dossier de régionalisation de ses activités afin de représenter gens d'affaires sur l'ensemble du territoire de la MRC Vallée-de-la-Gatineau ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Jean-Claude Loyer

ET IL EST RÉSOLU d'adhérer à la Chambre de commerce et d'industrie de Maniwaki pour l'exercice financier 2012, au montant de 165.19\$.

Le vote est demandé par le Président:

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	POUR
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	POUR
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	ABSENTE
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	ABSENT
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	POUR
Gary Lachapelle	Maire	POUR

POUR (5) CONTRE () ABSENT (2) ABSTENTION ()

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS, LE MAIRE S'ÉTANT PRÉVALU DE SON DROIT DE VOTE.

AVIS DE MOTION (Yvon)

Je soussigné, Jean-Claude Loyer, conseiller au siège numéro 2, donne avis par la présente qu'un règlement sur le Branchement à l'aqueduc, au réseau d'égout et le branchement aux égouts pluviaux sera déposé à une séance du conseil de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie pour adoption.

Une dispense de lecture est autorisée puisque ledit règlement sera expédié au préalable.

Jean-Claude Loyer,
Conseiller,
Siège numéro 2

2012-03-109

MRCVG-MODIFICATIONS AU
RÔLE D'ÉVALUATION

CONSIDÉRANT QUE la transmission d'un « Certificat de l'évaluateur », à un contribuable de notre municipalité, relève du service d'évaluation à la MRC Vallée-de-la-Gatineau ;

CONSIDÉRANT QUE l'émission et la transmission d'un « Avis de modification » d'évaluation à un de nos contribuables, relève de la municipalité locale ;

CONSIDÉRANT QU'afin d'éviter aux municipalités d'avoir à émettre, à préparer et à expédier les avis de modification, cette procédure avait été jumelée et automatisée à la MRC Vallée-de-la-Gatineau depuis longtemps ;

CONSIDÉRANT la MRC Vallée-de-la-Gatineau entend continuer à rendre ce service aux municipalités locales ;

CONSIDÉRANT QU'afin de se conformer aux formalités de la modernisation, il nous demande de bien vouloir, par voie de résolution, habiliter la MRC à émettre et à expédier les avis d'évaluation à nos contribuables, pour et au nom de la municipalité ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Jean-Claude Loyer

ET IL EST RÉSOLU que le conseil municipal autorise la MRC Vallée-de-la-Gatineau à émettre et à expédier les avis d'évaluation à nos contribuables pour et au nom de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie.

Le vote est demandé par le Président:

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	POUR
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	POUR
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	ABSENTE
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	ABSENT
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	POUR
Gary Lachapelle	Maire	POUR

POUR (5) CONTRE () ABSENT (2) ABSTENTION ()

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS, LE MAIRE S'ÉTANT PRÉVALU DE SON DROIT DE VOTE.

2012-03-110

FRAIS DE PUBLICATION-LA VOIX
DE CHEZ NOUS

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Madame PAULINE SAUVÉ

ET IL EST RÉSOLU de défrayer les coûts de publication et de poste pour le bulletin « La Voix de chez nous » : les copies produites sont :

340 ensembles X 3 copies Recto-verso (Français)
340 ensembles X 3 copies Recto-verso (Anglais)
680 ensembles X 3 copies TOTAL : 2 040 photocopies

Le vote est demandé par le Président:

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	POUR
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	POUR
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	ABSENTE
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	ABSENT
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	POUR
Gary Lachapelle	Maire	POUR

POUR (5) CONTRE () ABSENT (2) ABSTENTION ()

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS, LE MAIRE S'ÉTANT PRÉVALU DE SON DROIT DE VOTE.

2012-03-111

COORDINATEUR AU SERVICE
DES TRAVAUX PUBLICS

CONSIDÉRANT QUE la municipalité est à la recherche d'une personne compétente pour occuper le poste de coordonnateur du service des travaux publics ;

CONSIDÉRANT QUE du 21 février au 2 mars 2012, l'offre d'emploi a été affiché à l'interne, et déposé lors d'une rencontre avec les employés de voirie et publié sur le babillard au garage municipal ;

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu une candidature qui rencontre les exigences demandées dans l'appel d'offres ;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Pauline Sauvé

ET IL EST RÉSOLU de retenir la candidature de Monsieur Michel Lavigne pour occuper le poste de coordonnateur du service des travaux publics pour une période de probation de six (6) mois;

QUE le directeur général soit autorisé à rédiger, avec Monsieur Lavigne, un contrat de travail qui devra être assujéti aux politiques et aux conditions reconnues par la municipalité de Lac-Sainte-Marie;

QUE le contrat de travail soit déposé au prochain comité plénier pour analyse par le conseil municipal et qu'une recommandation soit différée par la suite à la séance du conseil municipal du 4 avril 2012;

QU'à compter du 12 mars 2012, Monsieur Michel Lavigne est autorisé à entreprendre graduellement ses responsabilités, sous la supervision du directeur général, tel que prévu dans la description des tâches du coordonnateur du service des travaux publics.

Le vote est demandé par le Président:

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	POUR
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	POUR
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	ABSENTE
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	ABSENT
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	POUR
Gary Lachapelle	Maire	POUR

POUR (5) CONTRE () ABSENT (2) ABSTENTION ()

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS, LE MAIRE S'ÉTANT PRÉVALU DE SON DROIT DE VOTE.

2012-03-112

CRÉO-AUTORISATION DE SIGNATURES-FESTIVAL DES ARTS DE LA SCÈNE

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Jean-Claude Loyer

ET IL EST RÉSOLU d'autoriser Messieurs Gary Lachapelle, Maire et Yvon Blanchard, directeur général à signer pour et au nom de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie, le protocole d'entente pour la réalisation du projet intitulé « Festival des arts de la scène »-3^e Édition (FDR-07-11-423).

Le vote est demandé par le Président:

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	POUR
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	POUR
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	ABSENTE
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	ABSENT
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	POUR
Gary Lachapelle	Maire	POUR

POUR (5) CONTRE () ABSENT (2) ABSTENTION ()

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS, LE MAIRE S'ÉTANT PRÉVALU DE SON DROIT DE VOTE.

2012-03-113

ACHAT DE BRACELETS
FESTIVAL DES ARTS DE LA
SCÈNE ET TIRAGE PAR
L'ENTREMISE DE-C.H.G.A. 97,3
FM

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Pauline Sauvé

ET IL EST RÉSOLU de faire l'achat de deux (2) bracelets dans le cadre du Festival des arts de la scène au coût de 45\$ chacun et de faire un tirage auprès de la population de Lac-Sainte-Marie par l'entremise de la radio CHGA 97,3.

Le vote est demandé par le Président:

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	POUR
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	POUR
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	ABSENTE
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	ABSENT
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	POUR
Gary Lachapelle	Maire	POUR

POUR (5) CONTRE () ABSENT (2) ABSTENTION ()

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS, LE MAIRE S'ÉTANT PRÉVALU DE SON DROIT DE VOTE.

2012-03-114

PATINOIRE MUNICIPALE

IL EST PROPOSÉ la conseillère Madame Pauline Sauvé

ET IL EST RÉSOLU d'autoriser l'utilisation de la patinoire municipale pour le tennis junior si jamais Mont Ste-Marie ne donne pas l'autorisation à l'Association des loisirs de Lac-Sainte-Marie (1994) Inc.

Le vote est demandé par le Président:

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	POUR
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	POUR
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	ABSENTE
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	ABSENT
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	POUR
Gary Lachapelle	Maire	POUR

POUR (5) CONTRE () ABSENT (2) ABSTENTION ()

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS, LE MAIRE S'ÉTANT PRÉVALU DE SON DROIT DE VOTE.

2012-03-115

CONCOURS POSTE JOURNALIER

IL EST PROPOSÉ le conseiller Monsieur Jean-Claude Loyer

ET IL EST RÉSOLU d'afficher le poste de journalier au garage municipal pour une période de deux semaines et s'y personne à l'interne désire postuler sur le poste, de l'afficher par la suite dans les commerces sur le territoire de la municipalité.

Le vote est demandé par le Président:

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	POUR
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	POUR
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	ABSENTE
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	ABSENT
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	POUR
Gary Lachapelle	Maire	POUR

POUR (5) CONTRE () ABSENT (2) ABSTENTION ()

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS, LE MAIRE S'ÉTANT PRÉVALU DE SON DROIT DE VOTE.

2012-03-116

FERMETURE DE LA PATINOIRE
MUNICIPALE

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Jean-Claude Loyer

ET IL EST RÉSOLU de déclarer officiellement la patinoire municipale fermée pour la saison hivernale.

Le vote est demandé par le Président:

Pauline Sauvé	Conseillère, siège #1	POUR
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	POUR
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	ABSENTE
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	ABSENT
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	POUR
Gary Lachapelle	Maire	POUR

POUR (5) CONTRE () ABSENT (2) ABSTENTION ()

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES
MEMBRES PRÉSENTS, LE MAIRE
S'ÉTANT PRÉVALU DE SON
DROIT DE VOTE.

2012-03-117

CLÔTURE DE LA PRÉSENTE
SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE Madame Pauline Sauvé

ET IL EST RÉSOLU de clore la séance ordinaire du conseil puisque tous les sujets ont été traités.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Gary Lachapelle,
Maire

Yvon Blanchard,
Sec.-trés./d.g.